

population

action

agir

solidarité

élus

engagement



services

formation

ruralité



Pour des territoires inclusifs

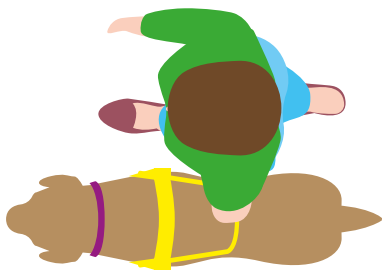


La territorialité va revêtir une importance capitale dans les cinq ans à venir. L'avenir de la MSA passe par sa présence sur les territoires ; un avenir qu'elle n'a cessé de construire en 2021.



Construction de l'application web dédiée aux délégués

Afin d'accompagner les délégués dans l'exercice de leur mission, la commission de l'action mutualiste de la CCMSA lance le projet d'application mobile. Objectif : regrouper en un seul endroit toutes les informations et les échanges entre les élus et avec la MSA dans un outil accessible partout. Elle est expérimentée en 2021 avec sept MSA et est déployée progressivement dans le réseau courant 2022.



Solidel : nouveau site et podcasts

L'association nationale **Solidel** a pour mission de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap sur les territoires ruraux. Elle fédère les établissements et services d'aide par le travail (Esat), les entreprises adaptées (EA) et les caisses de MSA. La structure lance son nouveau site web et offre ainsi un outil compétitif à ses adhérents. Il propose de faire découvrir les Esat et les EA agricoles à travers la qualité de leurs productions et des compétences des travailleurs en situation de handicap. Agriculture biologique et raisonnée, développement durable, respect des saisons, circuit court, compétences et savoir-faire, tous les ingrédients sont réunis pour garantir des produits savoureux, de qualité et bons pour la planète. Disponible sur le nouveau site, une série de podcasts donne la parole à quatre femmes en situation de handicap travaillant à l'Esat des Quatre vents, en Vendée : solidel.fr/podcast-4-femmes-une-ile

Les ateliers de l'élu : de nouveaux parcours de formation

La **plateforme de formation** des élus s'enrichit du parcours « À l'écoute de son territoire », construit avec les élus pour les élus. Ce jeu confronte les intéressés à trois situations appelant des choix en réponse aux préoccupations des adhérents. Le parcours « Bien communiquer, c'est gagner » propose, quant à lui, un entraînement à la communication interpersonnelle et la prise de parole en public. Par ailleurs, suite au succès des séminaires « nouveaux administrateurs » (participation de trois nouveaux administrateurs sur quatre avec un fort taux de satisfaction), les contenus du parcours d'entrée dans le mandat sont ouverts sur la plateforme de formation. Les administrateurs y retrouvent les enregistrements de toutes les interventions lors des webinaires ainsi que les messages vidéos du président, du premier vice-président et du directeur général, et une base documentaire diversifiée.



gués

NOUS, délégués MSA

La newsletter des élus a vu le jour en 2021 avec pour objectif de fédérer les 13760 délégués MSA autour d'une publication de référence, qui reflète leurs préoccupations locales. C'est aussi le moyen pour eux de connaître les positionnements nationaux, voire les expériences d'autres caisses. Les sujets et les contenus tendent à renforcer leur sentiment d'appartenance à une communauté, et à favoriser leur mobilisation. Le projet a démarré en début d'année avec cinq MSA (Berry-Touraine, Lorraine, Beauce Cœur de Loire, Alpes Vaucluse et Île-de-France) puis a été déployé dans le réseau en fin d'année. Ainsi, les MSA peuvent plus facilement éditer une newsletter à échéance régulière, grâce à une maquette commune et à des suggestions de contenus.

Une convention signée avec le Secours populaire

Via son dispositif MSA Solidaire, la MSA s'est associée, pour la seconde année, au Secours populaire français afin de permettre aux enfants, aux jeunes, aux familles, aux personnes âgées ou isolées, de fêter Noël et la nouvelle année dans la dignité. À travers plus de 200 points de collecte, les 15 890 salariés, 13 760 délégués ainsi que les 5,3 millions de ressortissants ont été invités à réaliser un don de jouets ou de denrées alimentaires festives non périssables. L'année 2021 s'est conclue par la signature d'une convention entre Pascal Cormery et Henriette Steinberg, secrétaire générale du Secours populaire français, pour venir en aide aux enfants et aux familles fragilisés par la crise.



Inclusion & ruralité : renforcer l'inclusion dans les territoires ruraux

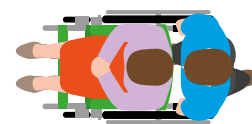
L'appel à projets Inclusion & ruralité, lancé en 2020 par la CCMSA via son réseau Laser emploi, en partenariat avec le ministère du Travail et le haut-commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises, est destiné à soutenir la création ou le développement de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ou d'entreprises adaptées (EA) dans les territoires ruraux isolés. L'ambition est de rééquilibrer et renforcer l'offre d'insertion avec un double enjeu : le développement

insertion

d'une société plus inclusive, en luttant contre l'éloignement à l'emploi, et le renforcement de la cohésion territoriale, en contribuant à valoriser ces territoires. Début 2021, 35 projets sont sélectionnés, issus de 11 régions et 30 départements différents. Tous présentent une réflexion globale sur leur impact : social, territorial, économique et environnemental. Parmi eux, 16 viennent du secteur agricole ; on y trouve aussi des services, du recyclage, de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire, du commerce solidaire, des tiers-lieux. Chaque lauréat bénéficie d'un soutien financier (entre 60 000 et 110 000 €) et technique, ainsi que d'un parcours d'accompagnement sur trois ans. Un suivi collectif et individuel (via un référent MSA local) conçu en partenariat avec l'incubateur de projets à impact « makesense ». Ils intègrent également un programme de recherche visant à évaluer l'impact social et territorial des projets, conduit en partenariat avec la chaire entrepreneuriat social de l'Essec. Depuis le lancement du programme, 23 lauréats ont démarré leur activité et embauché des salariés en insertion ; 185 rendez-vous de suivi individuel, 24 de coaching avec des experts, 14 formations collectives et deux séminaires ont eu lieu en 2021.

53 France services labellisées portées par la MSA

Les 35 MSA assurent la formation des agents France services sur les différentes démarches à réaliser selon les situations de vie. Au sein des structures, les conseillers MSA traitent les demandes des ressortissants agricoles auxquelles les autres agents ne peuvent pas répondre. De plus, en qualité de porteur de projet, la MSA contribue à favoriser l'accès de l'ensemble de la population rurale aux services publics et à la protection sociale. Fin 2021, 53 France services portées par la MSA ont été labellisées, seules ou en co-portage avec les collectivités territoriales, principalement des communautés de communes. La création du dispositif de co-portage, validé par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), a en effet permis l'aboutissement de projets de collaboration avec les collectivités locales permettant de répondre au plus près aux besoins du terrain. Parallèlement, le portail Essentiel, outil d'accompagnement des agents dans l'utilisation des sites internet et services en ligne des partenaires, s'enrichit de nouveaux documents demandés par ses utilisateurs, comme les check-lists (première demande de carte nationale d'identité, demande d'allocation journalière de présence parentale...) ou les sites utiles sur des aides spécifiques (1jeune1solution.gouv, 1jeune1mentor...).



40 000

USAGERS ACCOMPAGNÉS
PAR LES AGENTS
DE FRANCE SERVICES.



Favoriser l'accès de l'ensemble
de la population rurale
aux services publics
et à la protection sociale. ” ”

Dix propositions pour répondre aux défis de la ruralité

Partenaire majeur de la cohésion des territoires à travers ses 1 500 points de contacts, son maillage territorial et ses 13 760 élus, la MSA – persuadée que la ruralité est une chance et un atout pour la France – lance en septembre 2021 une initiative citoyenne inédite intitulée « Agissons pour la ruralité ». L'objectif est de recueillir la parole des citoyens, élus et acteurs locaux sur l'ensemble du territoire, afin de faire émerger des propositions concrètes répondant aux multiples défis de la ruralité. Six ateliers de travail, organisés en région entre septembre et décembre 2021 sur des thématiques clés pour nos territoires, et une plateforme collaborative ouverte à tous, permettent de recueillir les témoignages et les propositions de la société civile. De cette démarche naissent dix propositions ambitieuses. Elles prônent l'instauration de nouvelles formes de services au plus près des lieux de vie, indispensables pour garantir l'égalité des territoires et resserrer les liens de confiance entre l'État et l'ensemble de sa population : créer un service civique

rural pour favoriser l'engagement des jeunes sur les territoires ; transformer les points d'accueil MSA en maisons de la sécurité sociale ouvertes à tous ; créer 35 centres de ressources « actions territoriales » pour accélérer le développement de projets locaux ; développer des structures d'accueil de jeunes enfants itinérantes et aux horaires flexibles pour répondre aux familles à besoins spécifiques ; déployer des bornes de téléconsultation dans les France services ; favoriser l'extension des ser-

structure

vices des résidences autonomie pour les seniors vivant à domicile ; créer 35 référents pour la transition agro-écologique ; proposer une offre de téléassistance + pour les plus de 75 ans ; créer le dispositif « Ma vie d'après », un rendez-vous de prévention à mi-carrière et en fin de carrière, ainsi que des plateformes régionales pour faciliter le recrutement agricole.